

Vendredi 22 mars 2019, 12h30-15h00  
7077 avenue du Parc, local 3036

Le quorum de 15% des membres est constaté à 12h51.

**1. Mot de bienvenue**

Maud propose l'ouverture de l'assemblée générale.  
Jade Schuman appuie.

**2. Élection du président(e) d'assemblée et de la secrétaire d'assemblée**

Le conseil exécutif propose qu'Antoine Bertrand-Huneault assure la présidence de la séance et que Suli Anne Caron assure le secrétariat de la séance.  
Marianne appuie.

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour.  
Camille Bastien propose l'ordre du jour.  
Aurélie Méthot appuie.

*La proposition d'adoption d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.*

**4. Rémunération des stages**

Mathilde propose une plénière de 30 minutes.  
Noémie appuie.

*Le vote est demandé.*

*La proposition est adoptée à majorité manifeste des voies.*

Mathilde demande si Charlène peut résumer les évènements et les moyens entrepris durant la semaine de grève pour appuyer la rémunération des stages. Charlène résume que tous les cours ont été levés cette semaine, il n'y a pas eu d'évènements avec des complications qui lui ont été rapportés. Vendredi passé, le 15 mars, il y a eu un gros contingent de Parc pour la marche pour le climat. Ils avaient préparé des bannières qui ont aussi été utilisées tout au long de la semaine. Lors des 4 derniers matins, il y a également eu des drops de bannières. Pendant 3 jours, il y a eu des tournées de stage, mais elle ne sait pas si des gens de l'ADÉOA y ont été. C'était pour informer les professionnels que nous étions en stage. Lundi, il y a eu une manifestation à l'interne à l'UdeM. Mercredi soir il y a eu une manifestation globale plus organisée par l'UQAM et le mercredi matin il y a eu la projection de vidéos suivis d'une discussion pour expliquer pourquoi la revendication est principalement féministe et touche aussi des enjeux d'équité salariale. Et finalement, jeudi après-midi il y a eu une autre manifestation en ville avec les autres Assos en grève pour laquelle des membres de l'ADÉOA se sont présentés. Vendredi dernier, l'AQOA a envoyé un communiqué. Ils nous reconnaissent comme souverain dans ces enjeux et sont heureux de voir que les futurs orthophonistes et audiologues sont mobilisés et veulent de

meilleures conditions déjà au niveau étudiant. Ils trouvent qu'au niveau de l'internat, cela permettrait de reconnaître la valeur de la profession. Les étudiants ont aussi envoyé des lettres aux ministres et premier ministre pour expliquer les raisons pour lesquelles on fait la grève. Une publication a aussi été faite sur le groupe Facebook justice et équité salariale pour expliquer les raisons de la grève.

Geneviève Gysel a une question par rapport au budget. Le gouvernement a répondu qu'il n'avait pas d'argent pour le moment, mais qu'il y en aurait à l'automne, mais elle se demande d'où viendrait cet argent. Comment peuvent-ils nous dire comment ils auraient de l'argent pour nous à l'automne. Raphaëlle dit que quand il y a des imprévus ou des situations extraordinaires, il y a toujours des remaniements d'argent qui se font, donc ça ne veut pas dire que des déplacements d'argent peuvent être faits. Geneviève dit donc qu'il prendrait l'argent ailleurs. Raphaëlle croit que oui. Noémie ajoute qu'ils auraient pu créer un fond de réserve et elle trouve une déception qu'ils ne l'ont pas fait. Ils n'ont pas nommé de chiffres et ne se sont engagés en rien. Elle n'est pas satisfaite. Charlène ajoute que ce n'est pas nouveau qu'on parle de la rémunération des stages. Elle comprend le chantier, mais elle a l'impression que la fin de ce chantier arrive exactement au moment où les étudiants tombent en vacances, donc ça devient difficile de reprendre ce mouvement. Est-ce que ce n'est pas nous couper l'herbe sous le pied ?

Émilie voulait dire félicitations à ceux qui ont dû parler aux superviseurs qui ont été plus résistants. Elle trouve que le fait toutes les réorganisations d'horaire et le chamboulement de la planification des stage a renforcé son point de vue que l'on fait vraiment un travail. Elle remercie Charlène pour son implication, mais dit que sur 80 personnes qui ont voté en faveur de la grève, il n'y a que 15 personnes qui ont réellement participé aux moyens de pression. Elle trouve que si on décide quelque chose, il faut poser des actions et s'investir si on veut qu'il y ait des changements. Noémie rappelle que la présidente de l'Asso a invité à être intègre. Elle a été déçue que certaines personnes n'aient pas respecté les décisions par exemple en remettant des travaux en ligne. Le président rappelle de faire attention à ne pas attaquer l'intégrité des membres de l'assemblée. Elle est d'accord avec Émilie qu'il faut s'impliquer. La grève permet également de donner du temps pour utiliser les autres moyens de pression comme envoyer des lettres.

Emanuelle demande si c'est le moment le plus judicieux de tomber en manifestation considérant que le chantier a lieu en ce moment et qu'aucune donnée n'a été établie sur les statistiques de stage pour le moment. Mathilde trouve judicieux de commencer maintenant à manifester pour démontrer par différents moyens notre réalité. Elle croit qu'il ne faut pas attendre et d'être déçu, car sinon on leur donne le message qu'on se satisfait peu importe ce qu'ils nous disent. Pour le moment, on ne sait même pas si une enveloppe va arriver.

Justine a une question sur la grève en soi, elle demande si on pourrait perdre de la crédibilité à l'interne, car on va être plus divisé puisque certaines personnes vont être « pour » et d'autre « contre ». Elle a peur que l'on perde de la cohérence puisque seulement certaines personnes posent des actions sur toutes celles qui ont voté. Elle trouve que le fait de ne pas être stable entre nous ne donne pas de crédibilité auprès du gouvernement.

Béatrice dit que peut-être que la grève d'une semaine fait peur à beaucoup de monde, mais elle trouverait ça dommage qu'on ait fait tout ça pour finalement ne rien faire. Elle dit que ce n'est pas obligé d'être une grève, mais elle trouve important qu'on fasse quelque chose même si ce n'est pas la grève. Émilie croit aussi qu'on peut agir de différentes façons. Elle dit qu'on peut continuer malgré que ce ne soit pas tout le monde qui veut s'investir. Gabrielle poursuit en disant qu'autre la grève, il y a aussi d'autres moyens. Le président rappelle dit qu'il n'y a pas eu encore de

proposition.

Emanuelle demande si les gens sont au courant de ce qui a vraiment été demandé au gouvernement, car elle se rappelle en 2012 que les étudiants avaient vraiment envoyé une demande avec du contenu et des chiffres. Elle demande si des budgets ont été déposés ; des demandes avec des données ou des statistiques.

Charlène a l'impression répond à la question d'unification de notre cohorte/programme. Elle trouvait qu'à la majorité à laquelle le vote a passé, cela montrait au contraire notre volonté. Elle trouvait également que nous avions l'air uni durant la semaine de grève et qu'ortho-audio était bien représenté dans la plupart des manifestations. Elle ressent qu'une autre semaine de grève ne semble pas être désirée, mais ajoute que d'autres actions peuvent être faites à l'extérieur des heures de cours. Elle croit qu'il faut se donner un mandat pour qu'on continue à défendre nos idées. Elle appuie Émilie qui a dit que seulement un petit groupe de personnes se sont rassemblées et se sont malheureusement brûlées, dont elle a fait partie, mais elle ne le regrette pas. Le fait que le gouvernement fasse sa recherche n'empêche pas de dire ce qu'on veut au final puisqu'il y a une latitude possible pendant qu'il fait sa recherche.

Béatrice veut répondre à Emanuelle qui demandait si nous avions des données. Elle répond qu'il a présentement un chantier pour recruter les données. À son avis, il y a deux associations en même temps, L'UEQ et la FEQ, qui revendentiquent des trucs sur les compensations, alors que le CUTE se bat pour une rémunération de tous les stages. Selon elle, il y a deux mouvements en ce moment en plus des mouvements de psychologie et des enseignants. Les données sont présentement partagées au niveau du gouvernement. Elle dit que présentement, le CUTE fait des rencontres avec les ministres, citant une vidéo internet avec trois filles de différents programmes qui ont expliqué au ministre ce qu'elles voulaient pour la rémunération des stages. Le ministre aurait dit que oui c'est beau, mais concrètement cela ne disait rien. Elle croit qu'il faut qu'on continue, car les politiciens aiment dire des choses et ne pas les faire.

Émilie rappelle que notre proposition était claire et invite à aller la relire. Elle rappelle qu'une demande claire avait été d'enlever des Normes du travail la ligne qui disait que les stagiaires ne sont pas assujettis à ses normes. Elle dit que rien ne nous empêche d'apporter quelque chose de plus précis et de le transmettre au gouvernement. Emanuelle demande si l'idéal est de faire la grève illimitée jusqu'à ce que le gouvernement nous donne ce qu'on revendique, considérant que les gens croient qu'on abandonne si on ne fait qu'une semaine de grève. Émilie dit que personne n'a dit que l'idéal était la GGI, mais qu'il serait bête de ne rien faire après. Ce n'est pas la grève ou rien, il y a d'autres options possibles. Geneviève demande des exemples d'actions concrètes. Est-ce que les autres Assos ont des actions qu'on pourrait prendre en exemple ? Mathilde dit que la grève est surtout une façon d'avoir du temps de libre pour participer aux autres moyens. Nous savons qu'une manifestation est prévue jeudi prochain le 28 mars à 16h. On pourrait aussi créer un contingent pour aller aux diverses manifestations, il y a aussi le 2 avril qui est une journée importante pour le travail invisible. Les manifestations sont des moyens concrets pour faire valoir nos idées en compagnie d'autres Assos qui ont les mêmes revendications. Nous pourrions aussi adopter dans la proposition d'aujourd'hui que tous envoient une lettre au gouvernement. Émilie ajoute que la lettre est déjà écrite, tu ne fais qu'ajouter ton nom. On peut aussi l'envoyer à des journalistes, aux administrations des milieux de stage. Ce peut être aussi de transférer des informations comme un formulaire sur lesquels les gens écrivent leurs heures de stages, leurs emplois, etc. et les transmettre à la FAECUM, aux décideurs, aux journalistes, etc. Charlène fait aussi un appel général pour ne pas corporaliser la lutte, ne pas se battre tout seul dans notre petit coin. Elle invite à rester informé et à penser de façon plus globale : qu'on se bat pour un idéal

social.

Fin de la plénière.

**Béatrice propose que l'ADÉOA soit en grève le jeudi 28 mars et lundi 2 avril.  
Geneviève appuie.**

Anne-Marie demande pourquoi on irait en grève toute la journée si les manifestations sont à 16h. Elle se demande si on pourrait trouver un moyen concret d'aller à la manifestation tout en pouvant aller à nos cours.

Le président demande si on veut donc battre la proposition. Marianne demande si on peut modifier la proposition, pour que les gens qui ont déjà perdu une journée de stage n'en manquent pas une deuxième.

**Marianne propose en amendement que l'ADÉOA soit en grève le jeudi 28 mars et lundi 2 avril sauf pour les étudiants(es) qui ont déjà manqué des journées de stage en raison de la grève.**

**Emanuelle appuie.**

Marianne explique qu'on n'a pas beaucoup de stage et trouverait dommage que les gens soient pénalisés, surtout que la dernière fois c'était des journées qu'on ne pouvait pas reprendre. Elle aimeraient que tous ait accès à l'expérience qu'offre les stages.

Emanuelle ajoute qu'en plus d'avoir peu de journées de stage, nous avons aussi peu de milieux de stage, donc elle trouve pertinent de pouvoir terminer les stages à temps pour pouvoir commencer aussi les suivants. Charlène demande si des gens vont vraiment aller en grève ces journées-là dans ce cas. Frédérique dit que théoriquement, avec les journées qui avaient été ciblées, tout le monde a déjà manqué une journée de stage. Romy rappelle que la grève est pour les stages et trouve que le problème en ce moment est qu'on ne dérange pas. Elle trouve que la grève ne servent à rien si on ne fait pas sentir que c'est nécessaire. Elle trouve que la partie qu'on n'est pas protégé dans nos stages est très inquiétant et trouve ça étrange si on va à nos stages et alors qu'on se bat pour ça.

Mariève croit aussi qu'on a tous déjà manqué une journée pour répondre à Frédérique. Si on est pour voter une grève à l'exception des stages, il y a une question d'unité qu'on rate peut-être un peu.

Mariève propose en sous-amendement d'ajouter la mention « à l'exception des stages ». Le président trouve que cela change beaucoup la nature de la proposition, donc invite à battre la proposition, mais le sous-amendement n'est pas accepté.

Charlotte trouve contradictoire si on se bat pour nos stages, mais qu'on y va. Laurence demande si une demi-journée de grève pourrait être suffisant pour permettre aux gens d'aller à la manifestation. Camille trouve que si on arrive à 16h15, on appuie quand même le mouvement. Elle aimera aller à l'école toute la journée puisque personnellement, elle a des ARC et trouverait dommage de manquer ces activités formatrices. Charlène dit que le 2 avril, on ne sait pas encore l'heure exacte. Pendant ces journées de grèves, d'autres actions peuvent être posées en plus de se préparer pour aller aux manifestations. Elle trouve que la journée complète de grève ajoute de la valeur. Elle invite à battre l'amendement pour ajouter la close de une journée parmi les deux

journées dans cette semaine de grève.

Mégan ajoute que des étudiants de sa classe se sont quand même pointés à leurs stages alors que nous étions en grève. Elle dit qu'elle serait pénalisée puisqu'elle va donc manquer deux jours de stage alors que certains vont encore une fois se pointer aux leurs. Elle trouve pertinent de continuer avec le fait que si tu as déjà manqué une fois, tu n'es plus obligé d'y aller.

Raphaëlle demande si on peut faire la liste des actions autres que la grève. Le président explique que l'on discute présentement d'un amendement qui concerne les stages. On ne peut pas prendre le temps de faire une liste présentement. Émilie veut faire un retour sur « si des individus ont décidé d'aller à leur stage ». D'abord, elle dit que ces gens ont été contre la décision démocratique. Elle trouve qu'on ne doit pas prendre des actions collectivement en pensant à ce que les autres peuvent faire.

Noémie invite les gens à battre l'amendement. Elle aimerait ajouter un autre amendement qui serait d'exclure les stages.

*Le vote est demandé.  
L'amendement est battu à majorité manifeste des voies.*

Charlène aimerait faire une demande d'amendement avec plusieurs « considérant ». Le président explique que ce ne sera pas possible puisque des « considérant » modifient la nature de la proposition.

Mathilde aimerait avoir des clarifications. Au dernier AG, on n'avait qu'une proposition sur laquelle on travaillait. Le président explique que si la proposition est battue, toutes les propositions qui vont inclure des journées de grève du 28 ou 2 avril seraient exclues.

**Samantha propose en amendement que l'ADÉOA soit en grève le jeudi 28 mars en après-midi et lundi 2 avril .**

Érika demande pour ceux qui sont en stage s'ils vont seulement en stage en avant-midi. Élodie aimerait proposer d'aller à la manifestation seulement à 16h. Elle ne croit pas que ce serait grave si on arrive à la manifestation à 16h30. Le président dit que cela changerait la nature de la proposition, alors il invite à battre la proposition. Noémie ajoute que ce serait bien d'avoir l'après-midi de grève, puisque pour le déplacement, les transports en commun sont souvent ralentis si on veut être présents à la manifestation à l'heure. Delphine veut répondre par rapport à la question sur les stages. Elle dit que oui, tu quitterais ton stage sur l'heure du diner.

*Le vote est demandé.  
La proposition est adoptée à majorité des voies.*

Noémie : caduque. Raphaëlle : caduque. Émilie rappelle que si quelqu'un veut enlever les stages de la proposition, c'est maintenant.

Alexia propose que si ça affecte deux jours de stage, qu'on puisse en manquer juste un. Charlène suggère de la reformuler comme la dernière proposition.

**La proposition de sous-amendement est donc que l'ADÉOA soit en grève le jeudi 28 mars en après-midi et le lundi 2 avril et qu'advenant que le/la stagiaire soit en stage lors de ces**

**deux journées, qu'il puisse aller à l'une des deux journées.**  
**Geneviève appuie.**

Mégane demande s'il y a vraiment des gens qui sont en stage le 28 et le 2 avril. On répond que oui. Le président demande d'éviter les bilatérales.

*Le vote est demandé.  
La proposition est adoptée à majorité manifeste des voies.*

**Sandrine propose que l'ADÉOA soit en grève le jeudi 28 mars en après-midi et le lundi 2 avril et qu'advenant que le/la stagiaire soit en stage lors de ces deux journées, qu'il puisse aller à l'une des deux journées et qu'advenant que l'étudiant ait des ARC ces journées-là, qu'il puisse y assister.**

**Madeleine appuie.**

Émilie dit qu'à ce moment nous serons plus de la moitié à ne pas aller en grève, nous devrions voter pour ne pas aller en grève. Sandrine ajoute que c'est pertinent d'avoir des ARC car ce n'est pas comme en stage où les superviseurs reçoivent leur enveloppe alors que là des professionnels se déplaceront pour rien. De plus, elle ajoute que 33 personnes manqueraient une grande occasion d'apprentissage.

*Le vote est demandé.  
La proposition est adoptée à majorité manifeste des voies.*

Émilie rappelle qu'en ce moment on va en grève seulement en après-midi. Elle souhaite rappeler ce point pour battre l'amendement. Charlène demande si les gens vont vraiment se mobiliser à ces journées-là. Sinon, elle inviterait à battre la proposition. Cynthia demande pourquoi on ne manque pas une journée de stage au complet au lieu d'une demi-journée pour certains. Le président rappelle pour des questions de procédure qu'on ne peut revenir sur la décision de l'après-midi du 28 mars. Kim informe que c'est la cabane à sucre le 28 mars, donc qu'il est fort possible que les gens n'ailent pas à la manifestation ce soir-là. Raphaëlle dit qu'elle aimerait que l'on parle de ce qu'on veut faire comme moyens, car on ne sait pas qui va faire quoi présentement. Romy intervient pour dire que la proposition ne marche pas en ce moment, nous ne serons pas assez nombreux et personne n'ira à cette manifestation-là.

Émanuelle ajoute que considérant qu'il y a beaucoup de points individualistes et la cabane à sucre, elle se demande quelle serait la proportion de gens qui vont y être. Émanuelle invite l'assemblée à battre la proposition.

*Le vote est demandé.  
La proposition est battue à l'unanimité.*

**Charlène propose**

**Que l'ADEOA invite ses membres à participer aux actions organisées par les différents mouvements demandant la rémunération des stages;**

**Que l'ADEOA diffuse les informations et les événements des différents mouvements demandant la rémunération des stages;**

**Que l'ADEOA participe et invite ses membres à participer aux rencontres à venir de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages;**

**Que l'ADEOA participe et invite ses membres à participer aux rencontres abordant la rémunération des stages du CUTE UdeM et de la FAECUM**

**Que l'ADEOA sollicite les superviseurs de stages en écrivant une lettre d'opinion demandant une reconnaissance du travail de supervision et du stagiaire.**

Noémie appuie.

*Le vote est demandé.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

**Andréane propose que l'on scinde du bloc de proposition « Que l'ADEOA participe et invite ses membres à participer aux rencontres abordant la rémunération des stages du CUTE UdeM et de la FAECUM».**

Sandrine appuie.

Raphaëlle invite l'assemblée à ajouter des amendements qui sont des moyens concrets. Charlène explique que ces évènements seraient diffusés de toute façon. Charlène explique que le but est d'avoir toutes les éventualités de moyens d'action, car pour le moment on ne sait que la manifestation de la semaine prochaine. Si on adopte ça, les informations seront diffusées via l'ADÉOA. Marianne demande par rapport au 4<sup>e</sup> point, qu'est-ce qu'il y aurait dans la lettre ? Elle aimerait avoir plus de détail. Mariève dit que la lettre se voudrait de solliciter les superviseures qui eux veulent que l'on reconnaissse leur temps de supervision. De notre côté, nous avons aussi des demandes reconnaissance de notre travail. Ce pourrait être de demander aux superviseurs d'écrire conjointement une lettre dans une lutte commune pour la publier dans les journaux. C'est un peu l'idée même si le libellé pourrait être plus clair.

*Le vote est demandé.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Andréane (en lien avec la scission) explique qu'elle n'a pas envie que l'ADÉOA soit associée au CUTE car il diffuse des informations parfois fautives. Par exemple, une de leur publication disait que les stages d'observation des ingénieurs et des médecins étaient payés, alors que ce n'est pas vrai, car les médecins ont deux stages d'observation non rémunérés. Cela l'a donc rendu mal à l'aise.

**Andréane propose en amendement « Que l'ADEOA participe et invite ses membres à participer aux rencontres abordant la rémunération des stages du CUTE UdeM et de la FAECUM».**

Anne-Marie appuie.

Charlène rappelle que le CUTE et la FAECUM se battent pour la même chose comme les représentants de la FAECUM l'ont mentionné tantôt. Pour avoir assisté personnellement aux rencontres du CUTE, elle explique que le CUTE UdeM est composé d'étudiants à temps plein qui veulent mobiliser un campus. Elle est d'accord qu'il y a eu des coquilles et n'excuse pas leurs erreurs, mais dit que ça ne nous associe pas à leurs actions. Elle croit que c'est plutôt une chance d'assister à leurs rencontres, de s'informer et de les informer de nos idées. On n'endosse aucunement toutes leurs actions. Elle inviterait à battre l'amendement. Noémie veut ajouter qu'elle n'est pas impliquée au sein du CUTE, mais elle croit que puisqu'ils sont impliqués dans le mouvement de rémunération des stages, il est important qu'on y participe. Mathilde invite aussi les gens à battre la proposition, car sinon elle trouve qu'on devrait aussi abolir FAECUM.

Kim aimerait connaître la différence entre la deuxième phrase déjà adoptée et celle qui est présentement discutée. Charlène explique que la deuxième phrase implique tous les mouvements par rapport au mouvement de rémunération des stages. La différence est qu'il y a vraiment des rencontres pour le CUTE et FAECUM, donc qu'on s'assure vraiment que quelqu'un y aille.

*Le vote est demandé.  
La proposition est battue à majorité manifeste des voies.*

Raphaëlle rappelle pour les gens qui ont des malaises avec le CUTE que ça ne met pas une étiquette avec eux et ne veut pas dire que l'on diffuse toutes leurs informations. Charlène ajoute que l'important était aussi que des gens se présentent vraiment aux rencontres.

**La proposition finale est donc**

**Que l'ADEOA invite ses membres à participer aux actions organisées par les différents mouvements demandant la rémunération des stages;**

**Que l'ADEOA diffuse les informations et les évènements des différents mouvements demandant la rémunération des stages;**

**Que l'ADEOA participe et invite ses membres à participer aux rencontres à venir de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages;**

**Que l'ADEOA participe et invite ses membres à participer aux rencontres abordant la rémunération des stages du CUTE UdeM et de la FAECUM**

**Que l'ADEOA sollicite les superviseurs de stages en écrivant une lettre d'opinion demandant une reconnaissance du travail de supervision et du stagiaire.**

*Le vote est demandé.  
La proposition est adoptée à majorité manifeste des voies.*

**5. Fermeture**

Aurélie propose la levée de l'assemblée

Camille appuie la proposition.

*L'assemblée générale du 2019-03-22 est levée à 14h28.*



## **Sommaire des décisions – Assemblée générale du 2019-03-22**

---

1. Adoption de l'ordre du jour du 2019-03-22
2. Adoption de la proposition sur la rémunération des stages
3. Fermeture